

Séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2020

Date de la convocation : 07/10/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Absents excusés : Alain Rambaud, Alain Toscan

Secrétaire de séance : Pauline Rousselot

Réaménagement et extension de la salle communale – choix des entreprises (annule et remplace les délibérations 50 et 52/2020)

M. le Maire rappelle la délibération 50/2020 en date du 15/09/2020, par laquelle ont été retenues les entreprises pour les lots 1 à 17, excepté le lot 5 – menuiserie bois (lot infructueux).

Il informe qu'il y a lieu de délibérer à nouveau, le maître d'œuvre ayant apporté un correctif au rapport d'analyses des offres. Le moins disant pour le lot 14 – Plomberie/sanitaires est l'entreprise PLOMBEO (12 840 € HT) et non Thermique Sud Vendée. Le montant total du marché est ainsi de 487 273,13 € HT.

Les orientations en matière de formation des élus

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il est amené à se prononcer, dans les 3 mois de son renouvellement, sur les orientations et les crédits affectés à la formation des conseillers municipaux. Le conseil municipal décide que la formation des membres du conseil municipal sera essentiellement axée sur les thèmes suivants :

Journée de sensibilisation « Être élu(e) : découverte de l'environnement territorial et des enjeux du mandat local », finances, urbanisme, la législation funéraire, affaires scolaires, communication relationnelle.

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée relance une procédure de consultation en vue de conclure un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel, pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022. L'échéance du contrat groupe actuel est fixée au 31 décembre 2021.

Ce contrat groupe permet aux collectivités et établissements publics intéressés de disposer de taux intéressants, en raison d'une part d'un effet de masse, et d'autre part d'une mutualisation des risques pour les structures qui comptent un nombre d'agents affiliés à la CNRACL inférieur à des seuils qui restent à définir (ce seuil est fixé à 30 agents dans le contrat actuel).

Le contrat, permet de garantir tous types de risques statutaires (maladie ordinaire, maternité et paternité, longue maladie et maladie de longue durée, accident de travail et maladie professionnelle, décès).

Le Maire propose de donner autorisation au Centre de Gestion pour intégrer la « collectivité ou établissement public » dans la procédure de consultation en vue de la conclusion d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel, étant bien précisé que la collectivité sera à nouveau consultée, à l'issue de la procédure de consultation, pour se prononcer sur l'adhésion au contrat groupe, au vu des propositions chiffrées proposées par l'assureur.

Bien 5, Place de l'Eglise

M. le Maire rappelle la Déclaration d'Intention d'Aliéner reçue en mairie le 08/09/2020. Cette DIA concerne la maison au n° 5, Place de l'Eglise. Lors de la précédente réunion de conseil municipal, il proposait de l'acquérir pour la louer à l'année. Le but étant de redynamiser le bourg et éviter que la place de l'église ne soit occupée que par des résidences secondaires fermées l'hiver. M. le Maire informe que depuis la dernière réunion, il a appris que c'est un jeune couple qui va s'y installer et y résider à l'année. Le conseil municipal renonce à l'aliénation de ce bien.

Rapport annuel 2019 du SPANC Vendée Grand Littoral

M. le Maire présente pour information au conseil municipal le rapport d'activités 2019 sur le prix et la qualité du Service d'Assainissement Non Collectif. Ce document est mis à disposition des usagers en mairie. Nombre d'installations d'ANC sur la commune : 111. Les contrôles de ces installations sont effectués par Vendée Grand Littoral.

Questions diverses :

Déploiement de la fibre optique en aérien

Marina KERGUEN, sera référente « terrain » pour le suivi de l'élagage des végétaux aux abords des propriétés.

Désignation d'un conseiller municipal pour la commission de contrôle des listes électorales

Conseillère municipale titulaire : Chloé DAGOIS

Conseillère municipale suppléante : Valérie REZARD

Sont proposés : délégué titulaire de l'administration : Pascal MINCHELLI et Arlette HERBERT, suppléante.

Energie Eolienne

Valeco, producteur d'énergies renouvelables, propose leurs services pour développer un projet sur la commune.

Le conseil municipal n'est pas intéressé.

Déplacement solidaire

La crise sanitaire n'a pas permis de développer ce service. Dans l'attente de la réalisation d'une association intercommunale regroupant les 20 communes du territoire de Vendée Grand Littoral, pour toute demande concernant le déplacement solidaire, un seul interlocuteur : France Services à Moutiers les Mauxfaits au 02 44 41 80 30.

Arrêté autorisant les travaux de restauration des cours d'eau

Ces travaux se dérouleront sur 5 ans. M. le Maire a demandé que des travaux d'entretien soient réalisés aussi sur la rivière du Goulet, non prévus au programme d'entretien. (cf. compte rendu du 10/07/2020).

Vente terrain famille Bernard – Rue du Pinier (AA 55 et AA 56 – 173 m²)

M. le Maire rappelle au conseil municipal la délibération en date du 24/02/2020 l'autorisant à céder deux petites parcelles traversant la propriété de la famille BERNARD.

La vente a été réalisée le 16/09/2020.

Activité Tai Chi Chuan (association Danses et Cie de Jard)

Un membre de l'association proposait des séances de Taïchi à la salle communale. Il est difficile d'utiliser la salle alors qu'elle sert de cantine scolaire, du fait du protocole sanitaire (désinfection après chaque usage). De plus, en janvier/février débiteront les travaux de rénovation. Cette proposition est à retenir pour septembre 2021.

Appel aux dons pour les Alpes Maritimes

M. le Maire fait part du mail de l'Association des Maires.

Le conseil municipal ne donne pas suite.